

Tour de Tête Noire et Lac de la Partie : boucle sportive en Haute-Maurienne



Vanoise - VILLARODIN-BOURGET

Vue sur le Lac de la Partie, avec l'Aiguille Doran en arrière-plan (Maëlle LEPOUTRE)

Le sentier de randonnée traverse le vallon suspendu de l'Orgère, petit coin de paradis tapissé de rhododendrons et fréquenté par la faune alpine. Le Lac de la Partie, splendide pièce d'eau suspendue entre ciel et terre, offre une vue triomphante sur l'Aiguille Doran.

Le sentier débute dans **le vallon de l'Orgère, véritable éden d'altitude**. Puis, au fil du parcours, le randonneur se laisse absorber par la chaîne cristalline des sommets. **Les glaciers de Chavière** semblent si proches que l'on serait tenté de tendre la main pour les toucher. Après le splendide **Lac de la Partie, le hameau de Polset et son chapelet de chalets d'alpage** constituent à leur tour une belle découverte.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 8 h 30

Longueur : 12.9 km

Dénivelé positif : 851 m

Difficulté : Sportif

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore, Pastoralisme

Itinéraire

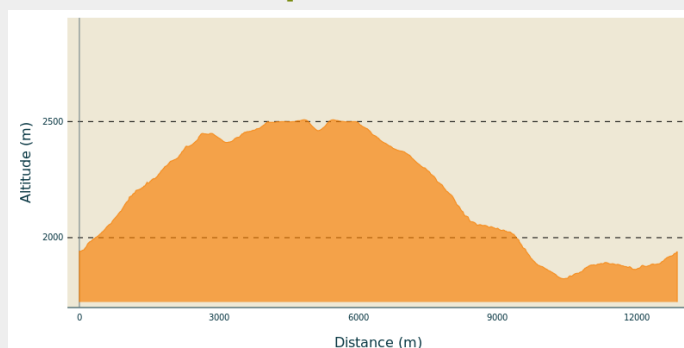
Départ : Parking de l'Orgère, Villarodin-Bourget

Arrivée : Parking de l'Orgère, Villarodin-Bourget

Balisage :  GR

Communes : 1. VILLARODIN-BOURGET
2. MODANE

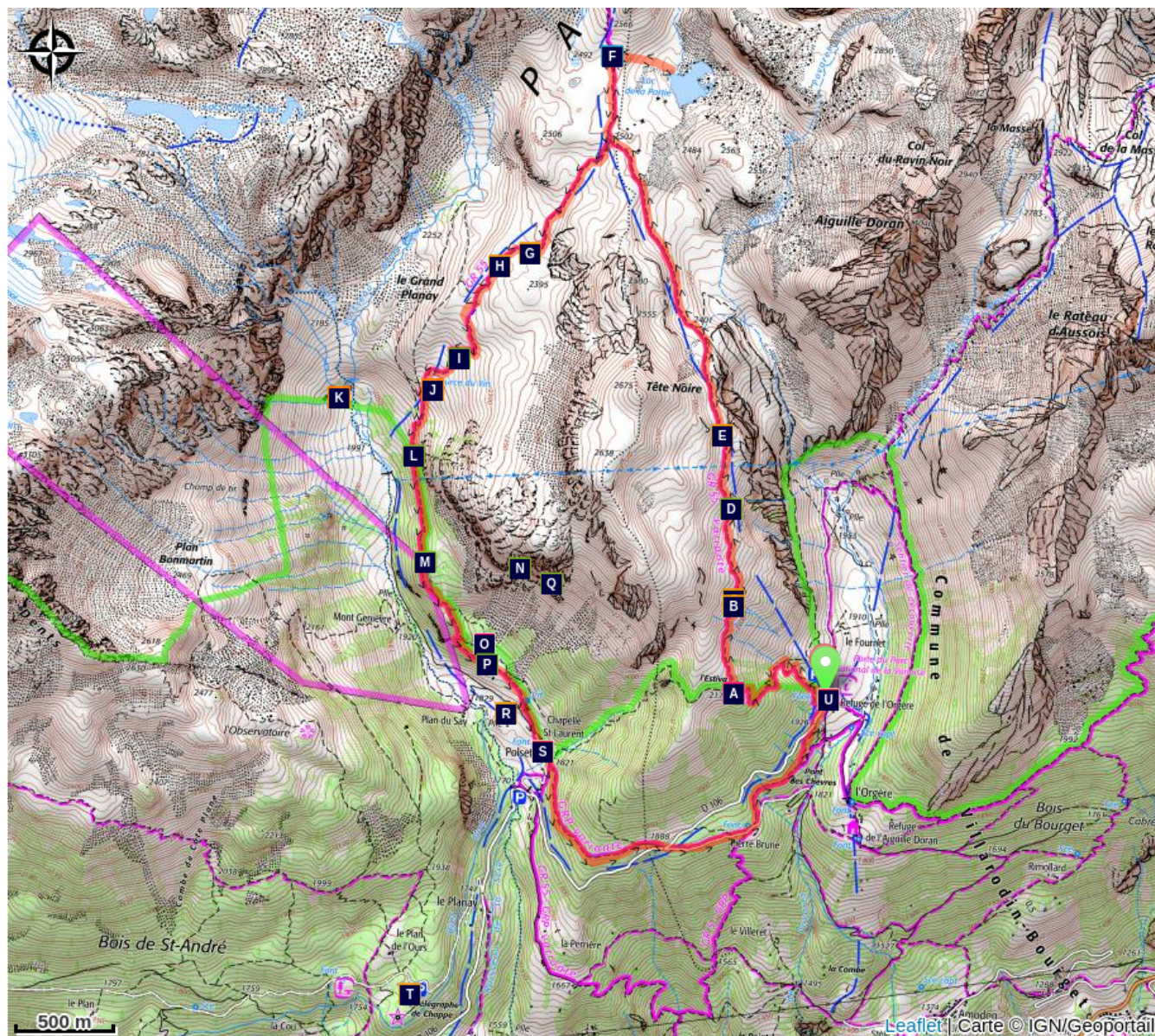
Profil altimétrique

















Altitude min 1823 m Altitude max 2508 m

Du parking de l'Orgère, descendre par la route jusqu'au refuge et prendre le sentier sur votre droite matérialisé par le balisage du Parc. Monter à travers une combe boisée pour arriver aux ruines de l'Estiva. Poursuivre plein nord par un sentier balcon plus doux. Arriver sur une calade récemment restaurée et suivre ce sentier dallé qui s'élève doucement. Arriver de nouveau sur un relief plus tranquille, traverser une zone de pierriers avant de rejoindre un carrefour de sentier. Sur votre droite, en contrebas se trouve le lac de la Partie. Pour redescendre, rejoindre ce croisement et suivre les panneaux « Hameau de Polset ». Arrivé au hameau, le traverser en suivant une piste, puis avant que la piste ne fasse un premier virage, prendre l'itinéraire indiquant refuge de l'Orgère. Entrer dans la forêt avant de croiser une route, la traverser et toujours suivre l'indication « l'Orgère » pour le retour.

Sur votre chemin...



-  L'Estiva (A)
-  Les brebis de race Thônes et Marthod (C)
-  Une calade réalisée en partenariat avec le lycée des métiers de la montagne (E)
-  La transhumance (G)
-  La grande gentiane (I)
-  Les cascades de Polset (K)
-  La forêt d'altitude (M)
-  Les brebis en estive (B)
-  Le traquet motteux (D)
-  Le lac de la Partie (F)
-  Les reposoirs à bétail (H)
-  La source du Vin (J)
-  Le merle à plastron (L)
-  Aigle et festonnage (N)

Toutes les infos pratiques

En coeur de parc

Le Parc national de la Vanoise est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [la page réglementation](#).

Comment venir ?

Transports

Desserte ferroviaire jusqu'à Modane. Renseignements : www.voyages-sncf.com

Pas de transport collectif entre Modane et le parking de l'Orgère.

Proposition d'auto-stop organisé sur la vallée de Haute-Maurienne.

Renseignements : www.rezopouce.fr

Accès routier

Depuis la sortie de l'autoroute A43, prendre la direction de Modane. Au rond-point du Freney, prendre la RD 106 en direction du refuge de l'Orgère qui est signalé.

Après une demi-heure de trajet, passer le refuge sur votre droite pour accéder au parking.

Parking conseillé

Parking de l'Orgère, Villarodin-Bourget

Accessibilité

Deux places de parking pour personnes handicapées, refuge-porte de l'Orgère labellisé « Tourisme et Handicap » pour les 4 types de handicap

Lieux de renseignement

Point Info Tourisme Modane

Maison Cantonale, 9 Place Sommeiller,
73500 Modane

info@cchmv.fr

Tel : 04 79 05 26 67

<https://www.cchautemaurienne.com>

Point info Parc national de la Vanoise - Modane

Maison cantonale - Place sommeiller,
73500 Modane

Tel : 04 79 62 30 54

<https://www.vanoise-parcnational.fr>

Sur votre chemin...



✿ L'Estiva (A)

Situées juste au-dessus de la limite de la forêt, les ruines de « L'Estiva » témoignent de l'ancienne activité pastorale et offrent une vue imprenable sur toute la vallée de la Maurienne et le vallon de l'Orgère.

Crédit photo : PNV - PERRIER Jacques



🐑 Les brebis en estive (B)

Vous pourrez rencontrer au cours de votre balade des brebis en estive dans les alpages. Ce pastoralisme très ancien, pour preuve les ruines en pierre encore présentes à l'Estiva, se perpétue de nos jours. Issues de troupeaux d'éleveurs de la vallée, ces brebis montent progressivement, depuis le village de Villarodin-Bourget en suivant l'évolution de la pousse de l'herbe.

Crédit photo : PNV - BEURIER Mathieu



🐑 Les brebis de race Thônes et Marthod (C)

Après avoir fortement diminué, l'élevage local a amorcé sa reprise à la fin du XXe siècle notamment grâce à la race Thônes et Marthod. Très facile à reconnaître, avec une laine bouclée, des cornes développées chez les deux sexes et surtout le contour des yeux et les oreilles noirs, cette brebis est remarquablement adaptée aux alpages de Savoie méridionale. Car si ses origines sont anciennes, elle ne semble pas s'être diffusée plus tôt hors de son berceau d'origine pré-alpine. Sa rusticité, sa grande fécondité et sa bonne aptitude laitière expliquent sans doute ce regain d'intérêt.

Crédit photo : PNV - TISSOT Nathalie



🐦 Le traquet motteux (D)

Petit passereau caractéristique de la pelouse alpine, le traquet motteux est facile à reconnaître par son croupion blanc et sa queue avec un T noir inversé. Le reste du plumage du mâle gris, blanc et ocre, tandis que celui de la femelle est beige uniforme. Souvent perché sur un rocher, il alarme en lançant des « ouit ouit » ou des « tchac tchac ». C'est un oiseau migrateur qui ne fréquente la Vanoise que durant les mois d'été avant de traverser le Sahara pour passer l'hiver en Afrique équatoriale.

Crédit photo : PNV - POULET Laetitia



Une calade réalisée en partenariat avec le lycée des métiers de la montagne (E)

Cette voie pavée de galets, dont les travaux se sont achevés en 2013, est le fruit d'une précieuse collaboration entre les ouvriers du Parc et le lycée professionnel des métiers de la montagne de Saint-Michel-de-Maurienne. Durant 3 années, des lycéens, encadrés par les ouvriers, ont utilisé les techniques ancestrales pour remettre en état une portion de sentier que le terrain instable avait mis à mal.

Crédit photo : PNV - BEURIER Mathieu



Le lac de la Partie (F)

Petit lac d'altitude peu profond aux reflets verts, le lac de la Partie trouve sans doute son origine dans l'amas de blocs qui le domine au sud. Cet ancien éboulement a bloqué le ruisseau qui circule dans le fond du vallon et qui alimente encore le lac.

Crédit photo : PNV - FOLLIET Patrick



La transhumance (G)

L'été, cette partie du vallon est occupée par un troupeau de plus de 1000 moutons de race Mérinos. Contrairement aux troupeaux qui fréquentent le vallon de l'Orgère et l'Estiva, ce troupeau passe l'hiver sur les pâturages de la Crau dans les Bouches-du-Rhône. C'est seulement à partir de juin qu'il revient dans les Alpes et monte aux alpages depuis le hameau de Polset.

Crédit photo : PNV - BEURIER Mathieu



Les reposoirs à bétail (H)

Appelés « reposoirs à bétails », ces terrains où stationnent les troupeaux sont abondamment enrichis en nitrates par les excréments des bêtes. Souvent situés à proximité d'une cabane de berger, ils présentent une végétation dense, exubérante et peu variée, composée essentiellement de rumex des Alpes. Cette plante nitrophile (qui aime le nitrate) est appelée aussi « rhubarbe des moine » .

Crédit photo : PNV - AUGÉ Vincent



✿ La grande gentiane (I)

Parure de la montagne, la grande gentiane (*Gentiana lutea*) ne passe pas inaperçue avec ses fleurs jaunes. Elle peut atteindre 2 m de haut et vivre une soixantaine d'années ! Sa présence indique que les pâturages sont bien équilibrés et excellents pour le lait des vaches. La gentiane est aussi une plante médicinale très connue : ses racines ont des propriétés toniques, digestives et dépuratives. Il ne faut pas confondre la gentiane avec le vératre blanc, très toxique. La distinction est facile : les feuilles de la gentiane sont positionnées de façon opposée alors qu'elles sont alternes chez le vératre.

Crédit photo : PNV - BALAIS Christian



✿ La source du Vin (J)

Cette petite source, qui bien évidemment ne produit pas de vin, a été aménagée par les ouvriers du Parc national pour offrir une petite halte de fraîcheur bienvenue sur cet itinéraire très ensoleillé. L'origine de son nom n'est pas connue !

Crédit photo : Jacques PERRIER



✿ Les cascades de Polset (K)

Provenant de la fonte saisonnière du glacier de Chavière, l'eau s'écoule doucement avant de jaillir au-dessus des parois sur une hauteur de presque 100 m. Après un court moment de répit où le ruisseau serpente au milieu d'une végétation verdoyante, avant de plonger de nouveau pour une succession de chutes, moins hautes mais tout aussi jolies. Il est assez surprenant d'observer les variations de couleur et de débit dans une même journée.

Crédit photo : PNV - VON CONTA Beatrix



✿ Le merle à plastron (L)

Il s'identifie facilement car s'il endosse le plumage du merle noir, il s'en distingue par sa grosse bavette blanche sur la poitrine et des liserés clairs sur les plumes des ailes et du ventre. Ce merle de montagne, farouche, au vol rapide, habite les lisières des forêts de mélèze, de pin sylvestre, d'épicéa et de pin cembro entre 1000 à 2500 m d'altitude. Vous le remarquerez facilement au sommets des arbres où il aime se percher !

Crédit photo : PNV - CHARRON Julien



✿ La forêt d'altitude (M)

Les forêts de montagne, à l'instar de celles qui occupent les vallons de Polset et de l'Orgère, sont essentiellement composées de résineux. En effet, ces derniers sont adaptés au climat froid. La sélection des espèces est influencée par le taux d'humidité de l'air. Ainsi, vers 1800 m d'altitude, c'est l'épicéa qui domine. Peu à peu, il s'efface au profit du sapin. Puis, sur les versants sud, le sapin laisse place au mélèze et au pin cembro. Bien sûr, les frontières ne sont pas nettes et les 4 espèces cohabitent avec une prédominance de l'une ou l'autre, en fonction de l'altitude ou de l'exposition.

Crédit photo : PNV - JOURDAN Jérémie



✿ Aigle et festonnage (N)

Les falaises au dessus de Polset ont permis la nidification de l'aigle royal. Si les aires (nids) sont peu visibles, les manifestations des aigles pendant la période d'accouplement sont elles très démonstratives. Lors d'une de ces manifestations, les aigles décrivent des paraboles avec des montées rapides suivi de piqués. On dit que les aigles festonnent. La période allant de mars à avril est la plus favorable pour avoir la chance d'apercevoir ce fabuleux spectacle .

Crédit photo : PNV - MOLLARD Maurice